MO

ORDO

Meth. Ecclésiast.

(No. 7, nouvelle série.)

(No. 53 de la série complète.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ORDONNANT UNE QUÊTE EN FAVEUR DE L'ÉGLISE
DE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

10 AVRIL, 1876.

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ORDONNANT UNE QUÊTE EN FAVEUR DE L'EGLISE DE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Il y a quatre ans, N. T. C. F., de concert avec nos Vénérables Collègues de la Province, nous vous invitions à contribuer pour la reconstruction de l'Eglise de Sainte Anne de Beaupré. Nous vous rappelions com-

bien était ancienne dans notre pays la dévotion à cette grande sainte et combien souvent Dieu s'est plu à exaucer ses prières depuis le commencement de la colonie jusqu'au temps présent, dans ce sanctuaire vénérable de celle que l'on nomme avec tant de vérité la BONNE SAINTE ANNE. Les sauvages, les enfants de la France et ceux de la fidèle et toujours catholique Irlande, y sont venus et y viennent encore implorer l'intercession de la Sainte Mère de la Bienheureuse Vierge Marie. Quoique l'on aît multiplié sur toute la surface du pays les églises et les sanctuaires où Sainte Anne est spécialement honorée, l'église de Sainte Anne de Beaupré continue d'être visitée chaque jour par un grand nombre de pèlerins venus de toutes les parties de notre province et même quelquefois des provinces voisines ou des Etats-Unis. Les saisons les plus rigoureuses ne mettent pas obstacle à ce courant qui emporte les cœurs vers le sanctuaire bénit, où Dieu se plaît à manifester sa puissance et sa miséricorde en faveur de ceux qui implorent avec confiance l'intercession de cette grande Sainte.

Nous nous rappelons avec bonheur, N. T. C. F., avec quelle foi vive, au mois d'avril 1875, vous assistiez à la messe que nous avions recommandée en l'honneur de Sainte Anne, pour obtenir que le fléau de la picotte fût détourné de dessus nos têtes. Dans toutes les églises où cette messe fut célébrée, on vit une foule nombreuse et recueillie implorer avec confiance le secours de celle qui a tant de fois manifesté la puissance de son intercession. Le même spectacle se reproduisit dans la plupart des autres diocèses de cette province, sur l'invitation des Evêques respectifs.

Nous vous en prenons à témoins, N. T. C. F., dès ce moment les ravages du fléau cessèrent dans les endroits

où il avait sévi et ne se répandirent point dans les paroisses menacées.

Le diocèse de Québec a répondu noblement et généreusement à l'appel que nous lui faisions il y a quatre ans. Il a fourni tout près de vingt-trois mille piastres pour la reconstruction de l'église de Sainte Anne de Beaupré. Cette somme, jointe à la répartition des paroissiens et aux contributions des autres diocèses, aurait suffi pour achever l'église, si les prix de la main d'œuvre et des matériaux n'eussent augmenté d'une manière subite et considérable dès la fin de la première année. L'entrepreneur étant devenu absolument incapable de lutter contre cet obstacle imprévu, il fallait, ou bien laisser l'ouvrage inachevé, au risque de voir les murailles se détériorer par le mauvais temps, ou bien le continuer à la journée pour mettre l'édifice à l'abri. Une autre raison majeure pressait l'adoption de ce dernier plan. La vieille église qui, déjà en 1872, menaçait ruine, devenait de plus en plus inhabitable et au moment présent il est plus urgent que jamais de faire à la nouvelle église certains travaux indispensables pour la rendre capable de servir au culte divin. L'édifice est aujourd'hui couvert en fer-blanc, la sacristie est terminée ; il faut maintenant faire dans l'église le plancher, les fenêtres, les portes, le perron, le chemin couvert, terminer la partie de la tour qui doit dépasser le toit, afin de la protéger parfaitement contre les intempéries de l'air. Il faut se rappeler que la paroisse de Sainte Anne n'avait pas besoin d'une église de cette dimension, et qu'elle a déjà fourni presqu'autant que le diocèse entier pour ce monument national que nous avons voulu tous ensemble élever à la gloire de cette grande Sainte ; il est juste que nous donnions aujourd'hui de l'aide pour ces travaux indispensables qui permettront de célébrer l'office divin dans cette église, d'y recevoir convenablement l'affluence des pèlerins et d'attendre

que la piété des fidèles fournisse les moyens de l'achever peu à peu, à mesure que les ressources viendront.

Voilà pourquoi, N. T. C. F., nous faisons aujourd'hui un nouvel appel à votre charité et à votre dévotion envers la BONNE SAINTE ANNE. Depuis quatre ans, bien des enfants ont vu le jour et n'ont pas encore été affiliés à cette œuvre ; bien des vivants n'ont pas encore pris pour eux-mêmes des billets d'affiliation ; bien des morts n'y ont pas encore été associés par la piété de leurs parents et de leurs amis... combien, par conséquent, n'ont pas encore droit, pendant leur vie et après leur mort, aux messes et aux prières publiques qui se disent et se diront à perpétuité dans ce sanctuaire ! Et parmi ceux qui sont déjà associés, combien qui aimeront à donner une nouvelle preuve de leur reconnaissance, de leur confiance et de leur zèle !

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné ce qui suit :

1°. Dans le cours du mois de mai prochain, on fera, deux dimanches de suite, des quêtes pour aider à la reconstruction de l'église de Sainte Anne de Beaupré.

2°. MM. les Curés, Missionnaires, Chapelains et autres chargés de quelque desserte, prendront les noms des personnes qui voudront s'affilier en contribuant vingt centins et enverront cet argent et ces noms à M. le Curé de Sainte Anne de Beaupré, qui leur transmettra des billets d'affiliation. On pourra aussi, pour plus grande commodité, transmettre ces noms au Secrétariat de l'Archevêché.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres, où l'on fait l'office public, ainsi qu'en chapitre dans les

communautés religieuses, le dimanche qui précèdera la première quête ci-dessus ordonnée.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le dix avril mil huit cent soixante seize.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. Collet, Ptre.,

Secrétaire.

Je saisis cette occasion pour vous dire que c'est avec mon assentiment que le R. P. Lacombe vous adresse une nouvelle copie de la circulaire privée du 23 octobre 1871, au sujet de l'émigration à Manitoba..

✠ E.-A., Arch. de Québec.